



MESSAGE IMPORTANT DE VOTRE PRESIDENT

Chers membres,

Nous regrettons de vous informer que le terrain de décollage **sud** n'est désormais plus autorisé pour l'utilisation par les parapentistes. Le propriétaire du terrain a décidé de retirer son autorisation, et nous devons respecter cette décision.

Attention :

Tout pilote qui ne respecterait pas cette interdiction sera signalé aux autorités compétentes et pourrait faire face à des sanctions, incluant une possible exclusion du club.

Nous comprenons que cette nouvelle puisse être décevante pour beaucoup d'entre vous. Nous vous encourageons à utiliser les autres sites de décollage disponibles et à respecter strictement cette interdiction pour éviter tout problème légal et maintenir de bonnes relations avec notre voisinage.

Merci de votre compréhension et de votre coopération.
Bon vols à tous

Nin's
President CVLG